

L'AUTORITÉ DE LA CHOSE JUGÉE EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

SOMMAIRE

Première Partie

La spécificité du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international

Titre I

L'autorité de la chose jugée en droit international - un principe en quête d'identité

Chapitre I

Le principe de l'autorité de la chose jugée - réalité du droit international

Chapitre II

Le manque de précision relativement au contenu sémantique de la chose jugée en droit international

Titre II

La portée des éléments formateurs de la chose jugée en tant que mécanisme de définition de l'étendue du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international

Chapitre III

L'identité des éléments formateurs de la chose jugée vis-à-vis d'une décision précédente - L'autorité concentrique de la chose jugée

Chapitre IV

L'aspect centrifuge du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international

Deuxième Partie

Le contenu normatif du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international

Titre III

L'application du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international: l'équilibre entre l'adaptation et la transformation

Chapitre V

L'adéquation du principe de l'autorité de la chose jugée aux règles propres au droit international

Chapitre VI

L'autorité de la chose jugée en tant que mécanisme de transformation du contenu du droit international

Titre IV

Le principe de l'autorité de la chose jugée et le besoin paradoxal d'inflexibilité et de souplesse d'une décision juridictionnelle internationale

Chapitre VII

L'autorité de la chose jugée, corollaire de la nécessité sociale de sécurité juridique et de maintien de la paix

Chapitre VIII

La nécessité sociale, fondement de la flexibilité du principe de l'autorité de la chose jugée en droit international